Glaire et la Presqu'île

Janvier 2019

Flash-info n° 125 de la Commune
Imprimé par nos soins

André Godin, le maire de Glaire, présente ses voeux

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence et vous souhaite la bienvenue.
J'excuse bien volontiers toutes les personnes et personnalités qui pour diverses raisons n'ont pu répondre à notre invitation. Lors des vœux en 2018, j'évoquais les difficultés auxquelles nos collectivités étaient confrontées en raison des réformes inadaptées et incessantes ainsi que la prolifération de lois et règles qui créent sans cesse de nouvelles obligations sans pour autant nous en donner les moyens notamment financiers. De cet Etat qui ne cesse de s'éloigner des françaises et français en imposant le regroupement des collectivités tout en amputant sans cesse les compétences des communes. Il en est de même pour le climat social qui se détériore année après année, en raison des difficultés de vie pour beaucoup d'entre nous et notamment dans le monde rural tel que notre département suite à des pertes d'activités notamment dans l'industrie et en raison de l'accroissement de trop nombreuses taxes. Bien d'autres carences s'accentuent également au niveau des services et du monde médical en première ligne avec le fameux numerus clausus qui a restreint l'accès à ces professions.
Le mouvement des gilets jaunes est l'expression de ces malaises qui secouent la société française et des réponses inappropriées des gouvernements successifs.

L'Association des Maires Ruraux de France a demandé de mettre à disposition dans chaque mairie un cahier de doléances pour permettre à toutes les personnes de s'exprimer. En tant que président des Maires Ruraux des Ardennes et après concertation avec mes homologues des deux autres associations, il a été décidé de proposer à chaque commune des Ardennes des fiches « d'expression/ proposition ».

N'hésitez pas à vous y exprimer aux heures d'ouverture de notre mairie ou par mail, vos réponses seront transférées par nos trois associations à Monsieur le Préfet ainsi qu'à nos députés et sénateurs qui sont les législateurs. Nous réfléchissons également à la tenue de débats publics.
Au niveau national, le sordide attentat de Strasbourg a contraint les autorités à renforcer le degré de vigilance afin de mieux nous protéger.
Pour notre commune deux évènements importants ont marqué cette année 2018.
Le premier, d'ordre politique car nous avons eu l'honneur d'accueillir le 26 avril par une visite surprise, le Premier Ministre accompagné de la Ministre chargée des affaires Européennes, sur proposition de Monsieur le Préfet, pour un débat dans notre salle des sports en présence des services de l'Etat ainsi que de nombreux élus locaux et nationaux. Les échanges que je qualifie de fructueux ont évoqué des problématiques de notre société et de son fonctionnement, reprises d'ailleurs par le mouvement dit des gilets jaunes.
Le deuxième, d'ordre climatique, en raison de fortes précipitations pluvieuses le 11 juin, qui ont occasionné de nombreux dégâts dans plusieurs propriétés d'où notre demande de catastrophe naturelle qui a été accordée afin d'aider les sinistrés dans leurs (suite page2)

Les vœux du maire (suite)

démarches d'indemnisation. A l'occasion des vœux 2018, j'évoquais également les travaux programmés et terminés ce jour.

Que ce soit l'aménagement des deux tranches des rues de Sedan et du Maréchal Foch entre le chemin de la station d'épuration jusqu'au pont du canal à Glaire et nous y avons ajouté une section rue de Bellevue du carrefour avec la rue du Maréchal Foch à la rue Pierre Lavoisier en raison des travaux d'enfouissement des réseaux et de l'aménagement près de l'abri bus pour un coût total de 1 300 000 euros T.T.C. (nous avons bénéficié d'une subvention de l'Etat de 194 000 euros).

Il en est de même pour la réalisation d'une M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles) pour un montant total de 64 000 euros T.T.C. ainsi que la restauration des décors pariétaux et d'électricité de l'église de Glaire pour une somme de 51 000 euros T.T.C. Nous avons également effectué la réfection complète de la salle dite du Lavoir pour un montant à l'entreprise de 9500 € T.T.C. (chaudière et réseau de radiateurs) et en régie par notre personnel communal (peinture, carrelage…) à hauteur de 3600 euros T.T.C., soit un total de 13 100 euros T.T.C..

Quant aux travaux de construction d'un parking, d'une cour et d'une salle de classe, ils sont en cours de réalisation et nous avons réglé en 2018 137000 € TTC.

Cette année nous terminerons ce chantier qui permet ainsi de regrouper les trois classes sur un même site. Dès l'ouverture de cette nouvelle classe, pour des raisons liées à la sécurité des enfants et usagers, la rue Pierre Lavoisier sera en sens unique de la rue de Bellevue vers la résidence l'Avenir

La toiture de l'ancienne grange de l'ex- ferme de la famille Brunson est en très mauvais état, ce qui fragilise la charpente. Nous effectuerons donc cette réfection devenue urgente. Quant à l'entretien des voiries, un bilan sera effectué en fin de période hivernale

Des travaux sont envisagés dans la maison des associations et la salle polyvalente notamment pour ce qui concerne le chauffage et l'amélioration de l'acoustique. Sans oublier des aménagements et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire communal ainsi que dans nos bâtiments. Par exemple, à Iges, suite à la demande de plusieurs familles, nous matérialiserons une sente piétonne où les véhicules et engins ne devront plus stationner. S'il est vrai que la voirie est en bon état, en raison de la vitesse élevée de quelques usagers, il convient de sécuriser le déplacement des piétons.

Quant au monde associatif, je note avec satisfaction que suite au départ de deux présidents des successeurs ont pris la relève. Il s'agit pour le tennis de table de Madame CHEMIN Valérie et pour Savoir et Détente de Madame KOPKA Claudine qui prennent le relais de Messieurs DUSSART Daniel et DEBRAS Didier.

Je vous demande également de faire un bon accueil aux deux agents recenseurs qui sont Madame POHIER Régine et Monsieur NENNIG Benoit.

Je tiens à remercier ce jour toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement pour la commune sans oublier le personnel communal qui a fait preuve de disponibilité et de professionnalisme en

s'impliquant dans la vie communale aux côtés de la municipalité, des clubs ainsi que des associations notamment durant les week-ends et jours fériés.

Je remercie également les membres du conseil municipal en raison de leur participation et leur dévouement pour faire aboutir tous nos projets.

En espérant ne pas vous avoir lassé par un trop long discours, il ne me reste plus, comme il se doit qu'à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2019 dans tous les domaines de votre vie ainsi qu'aux membres de vos familles. Que cette année 2019 vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Glaire, le village, les gens: les médaillés 2019

Didier DEBRAS une retraite bien méritée !

Un homme généreux qui aime les gens tels qu'ils sont ! C'est le secret de longévité de Didier qui aujourd'hui a lâché son bébé pour se consacrer à sa famille et ses loisirs. Son bébé c'est l'association qu'il a créée avec Robert BRUNSON en 1996 et, pour laquelle il a investi du temps et de l'énergie. Jusqu'il y a peu il gérait son emploi du temps en fonction des rendez- vous associatifs, aujourd'hui il se donne du temps pour le bricolage, la lecture et sa famille. Voilà pourquoi il a décidé de ne plus endosser les responsabilités de président. « M'enfin, s'ils ont besoin de moi je suis là bien sûr, c'est mon bébé » me précise-t-il !

« SAVOIR ET DETENTE » avait pour vocation première d'être un regroupement de parents d'élèves désirant participer à la vie de l'école. Sur proposition des institutrices, ils ont décidé d'élargir l'objet à un plus grand public, en pensant des activités de loisirs pour les enfants et les adultes du village. Ainsi la poterie, l'anglais, le soutien scolaire, l'informatique, les concours de belote, des chasses aux trésors, des repas dansants mais aussi la création d'un club des jeunes et une bibliothèque ont pu voir le jour sur la commune.

Tout ça grâce à l'engagement de quelques individus animés des notions d'entraide, de lien social et de partage... merci Didier d'en avoir été l'initiateur.

Didier DEBRAS

A l'issue de son discours, le maire a remis la médaille communale à messieurs Didier DEBRAS et Jean-Pierre GERARD qui ont eu l'honneur d'un quart de page dans le journal « L'Ardennais »

Jean-Pierre GERARD

Jean-Pierre GERARD

EUL bouc

un homme du cru, un vrai, un bosseur qui ne lésine pas sur l'effort, voilà comment je vois ce monsieur à la jolie barbe grisonnante ! Il est partout, toujours prêt à donner un coup de main, à se décarcasser pour solutionner les problèmes. Un homme au franc- parler, à la parole authentique qui dit les choses comme il les pense !

Son engagement au sein de l'A.S. GLAIRE a débuté des plus simplement : « j'amenais les enfants au foot, puis on donne un coup de main et ça fait plus de 30 ans que j'y suis ! » Il a tenu tous les postes au sein de l'association allant de l'entretien de la pelouse à la vice présidence. Et ne lui parlez pas de la présidence aujourd'hui, même s'ils sont nombreux à penser qu'il serait certainement le plus compétent pour ce poste, jean pierre est un homme d'action et non de représentation.

Un roc que nul ne saurait ébranler aux idées très politisées regrettant un temps où l'engagement s'envisageait naturellement, un homme du passé dont on devrait s'inspirer tant par son côté désintéressé que par sa simplicité.

Libre cours

Les vœux des associations communales

Chaque année, les associations communales et la municipalité sont conviées à un rassemblement organisé à tour de rôle par l'une des associations pour la présentation des vœux et le partage du verre de l'amitié.

Cette année, « le cercle des échansons » accueillait Famille rurale, l'As glaire, Savoir et détente, l'ASTT, l'APEG, et Tennessee Road.

Au cours de sa prise de parole, le maire a signalé pour l'an prochain la présence probable de la chorale « **G L'air en tête** » constituée en association communale le 20 janvier.

Participerez vous au grand débat?

Afin de recueillir au mieux la parole citoyenne, la commune met à la disposition des habitants de Glaire des locaux pour le grand débat articulé autour de quatre thèmes.

Organisation et déroulement:
Le questionnaire joint à ce numéro , permettra de classer les différents thèmes et d'organiser 1 ou plusieurs débats. Suivant le thème choisi, un questionnaire sera remis à chaque participant. En préambule, sera lue la charte du grand débat qui doit se dérouler dans le respect mutuel.
A partir des questions de chaque thème, l'animateur engagera la discussion. Le rapporteur résumera des différents points de vue en propositions courtes qui seront transcrites sur le site du grand débat.
A titre d'exemple, voici un florilège de questions propres à chaque thème.

Organisation de l'Etat et des services publics

Pensez-vous qu'il y a trop d'échelons administratifs?
Comment l'état et les collectivités territoriales peuvent ils s'améliorer pour mieux répondre au défi de nos territoires en difficultés?

La fiscalité et les dépenses publiques.

Afin de baisser les impôts et réduire la dette, quelles dépenses publiques faut-il réduire en priorité ?
Parmi les dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales, dans quels domaines faut-il faire avant tout des économies ?

Démocratie et citoyenneté

Que faudrait- il faire pour mieux représenter les différentes sensibilités politiques?
Pensez- vous qu'il serait souhaitable de réduire le nombre des parlementaires? Et d'autres élus?

La transition écologique

A quoi les recettes liées aux taxes sur le diesel et l'essence doivent- elles avant tout servir?
Par qui doit être financée la transition écologique?

Stop aux crottes de chien

Riverains et municipalité sont exaspérés devant les déjections canines dans les rues et les espaces enherbés de la commune. Dans le N° 117 de notre flash info, nous avions attiré l'attention des propriétaires de chiens sur les conséquences des déjections de leur compagnons à quatre pattes quand celles-ci ne sont pas ramassées. A l'instar de la mairie de Paris, faut- il imaginer une application qui invite les citoyens à prendre en photo toutes les incivilités commises pour les verbaliser? Avec un soupçon de bon sens, nous pouvons vivre en bonne intelligence les uns avec les autres.

Les rendez-**vous de Glaire et la presqu'île**

Samedi 02 février 2019
Messe à Glaire à 18 h

Dimanche 24 février 2019
Brocante d'hiver hall des sports de Glaire de 7h à 18h

Lundi 25 février 2019
Assemblée générale ordinaire Famille Rurale
Ouverte aux adhérents et non adhérents

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@orange.fr